



école supérieure d'art  
du Nord-Pas de Calais/  
Dunkerque-Tourcoing

## **Conseil Scientifique du 04 février 2022 à 14h30 (visioconférence)**

Présents : Présidence, direction générale et direction de sites : Yves Duruflé, Thierry Heynen, Martial Chmielina, Anne Rivollet.

Personnalités extérieures invitées : Christophe Chaillou, Keren Detton, Véronique Goudinoux , Eric Prigent.

Personnel Esä : Cyril Crignon, Guillaume Krick, Laetitia Legros, Marie Lelouche, Jean-Claude Mouton, Julien Pastor, Nathalie Poisson-Cogez, Delphine Riche, Nathalie Stefanov,  
Sonia Aghbache, Pauline Florent.

Excusé : David Ayoun

### **Ordre du jour :**

- Création d'une Unité de recherche
- Définition du texte de présentation de l'Unité de Recherche
- Création d'une revue de recherche
- Création d'une bourse de recherche
- Les différents statuts des chercheurs

Documents annexés :

- *Charte de la recherche en école d'art*
- *Présentation d'esäLab/Recherche*
- Repères pour l'autoévaluation des activités et produits de la recherche en école d'art et de design

## **Compte-rendu :**

### **• Création d'une Unité de recherche**

Thierry Heynen expose le projet de création d'une unité de recherche. Actuellement l'unité de recherche "hyperlocal" est partagée avec les écoles de Valenciennes et Cambrai, elle serait conservée.

L'Esä souhaite créer sa propre unité de recherche en complément, elle regrouperait tous les programmes de recherches existants et à venir.

Il présente la charte de la recherche en école d'art (document reçu avec l'ordre du jour - et annexé à ce compte-rendu).

Une concertation a eu lieu avec l'équipe pédagogique pour la proposition d'un nom, celui retenu par l'équipe de l'Esä serait : "esäLab/Recherche".

Véronique Goudinoux approuve l'idée de poursuivre, et propose de montrer la structure du laboratoire associé - Centre d'Etude des Arts Contemporains, en appui.

### **• Définition du texte de présentation de l'Unité de Recherche**

Thierry Heynen lit une partie du texte de présentation du futur "esäLab/Recherche" (annexé à ce compte-rendu mais non communiqué en amont de la réunion).

> Yves Duruflé propose de laisser un peu de temps pour y réagir une fois le texte communiqué.

Nathalie Stefanov approuve cette proposition afin de bien lire le texte, à l'écoute, les termes "intuition" et "sauvage" l'interpellent.

Thierry Heynen indique que ce texte de présentation reprend en partie la charte de recherche en école d'art de l'ANdÉA dont ces termes sont issus.

Il propose que les ARC (Ateliers de Recherche et Création) correspondent à des programmes de recherche et qu'ils aient une page dédiée avec un certain nombre de documents (PRIST a déjà un site internet) sur le futur site de esäLab/Recherche.

> Yves Duruflé retient que le conseil scientifique est favorable à la création de cette unité de recherche.

Christophe Chaillou demande si cette création d'unité de recherche a pour but de déposer une demande de labellisation, quel est son objectif ? A qui cela sera diffusé ? Est-ce que cela fera l'objet d'un partenariat avec l'université de Lille ?

Thierry Heynen répond que l'accréditation des équipes d'accueil a été supprimée depuis avril 2019, en conséquence les établissements ont la liberté de créer leurs unités de recherche et de les définir. Il rappelle que l'Esä dépend pédagogiquement du ministère de la culture, des aides pourront être sollicitées au niveau de ce ministère mais qu'il souhaite créer des liens avec d'autres laboratoires afin de créer une dynamique et monter des projets en communs.

Il ajoute qu'un numéro a déjà été créé au Répertoire national des structures de recherche (RNSR) pour positionner ce laboratoire en termes de communication et d'affichage.

## ● **Création d'une revue de recherche**

Une valorisation par revue de recherche doit être faite également.

Thierry Heynen sollicite la contribution des membres de ce conseil pour penser et créer cette revue de recherche, mais aussi diffuser la création du laboratoire.

Il propose une forme de revue sur papier annuelle avec différentes parties : appel à contribution autour d'une thématique, actualité, portrait, présentation de la recherche des programmes internes...

Christophe Chaillou présente des expérimentations dont les journées jeunes chercheurs. Il précise qu'il est important d'aider les enseignants à écrire cette revue.

Nathalie Poisson Cogez demande à Thierry Heynen de communiquer aux enseignants le document de l'HCERES intitulé "repères pour l'autoévaluation des activités et produits de la recherche en école d'art et de design" (annexé à ce compte-rendu).

Cyril Crignon propose d'illustrer la revue par un carnet d'exposition.

Véronique Goudinoux précise qu'il est important de tenir une page professionnelle internet pour la communication.

Keren Detton indique qu'au FRAC, un chargé de communication est dédié à la tenue du site internet. Elle profite de cette intervention pour inviter les membres du conseil à la triennale du 10 juin 2023 à janvier 2024. Et le 25 mars 2022 - 16h à l'état du travail des deux commissaires sur l'avancée de la triennale.

Thierry Heynen précise que la revue est un bon outil pour conserver et partager les informations d'événements type colloque, par exemple.

> Yves Duruflé est d'accord pour la création d'un comité de rédaction de cette revue de recherche et ajoute qu'un support virtuel est nécessaire en complément.

Il précise aussi que cette revue doit être accompagnée (forme et contenu) au vu des retours des membres du conseil. Il invite à consulter les partenaires sur sa construction qui nécessite une forte charge de travail.

## ● **Création d'une bourse de recherche**

Thierry Heynen expose la proposition de création d'une bourse de recherche d'un montant de 5000€. Soit par attribution globale ou par répartition. L'objectif étant d'accompagner et financer la recherche avec par exemple : l'achat de matériels, des interventions, des séminaires pour certains projets.

Un appel à projet annuel sera lancé dans le cadre du programme de recherche de l'école exclusivement (même si des partenaires peuvent y être associés).

Le conseil scientifique sera sollicité pour l'attribution de cette bourse. Proposition sous 3 à 4 mois pour présenter les candidatures, une information aux équipes avec le règlement de cette bourse sera diffusée entre temps.

Nathalie Poisson Cogez soulève un problème d'éthique si un porteur de projet est membre du conseil scientifique. Mais aussi un possible problème de concurrence car il y a déjà beaucoup de projets au sein de l'école.

Thierry Heynen propose que le membre du conseil scientifique, s'il est porteur de projet, sorte du conseil le temps de la décision. Et concernant la mise en concurrence, il précise qu'aujourd'hui, chaque projet est remonté auprès de la direction qui fait la sélection, bien qu'elle essaie d'accompagner tous les projets au mieux. Avec le projet de Bourse, la décision sera plus collégiale puisqu'elle sera partagée par le Conseil scientifique.

Christophe Chaillou indique la procédure à l'université : commission d'attribution de bourse de thèse, plusieurs appels...

Véronique Goudinoux précise qu'un enseignant chercheur ne répond en général pas à l'appel à projet à l'intérieur de son propre laboratoire. Elle pensait que la bourse était pour les étudiants, les jeunes chercheurs.

Nathalie Stefanov demande s'il est possible d'identifier les besoins, notamment humains (exemple avec la création d'un site internet : chargé de communication).

> Yves Duruflé souligne l'importance d'avoir une charte déontologique et d'affiner le cadre d'attribution de cette bourse.

#### ● **Les différents statuts des chercheurs**

Véronique Goudinoux a exposé lors de la discussion autour de la revue de recherche la difficulté de concilier le rôle de chercheur et d'enseignant. Des aménagements pour les enseignements sont-ils possibles dans ce cas ? L'université a cette difficulté de valoriser et adapter le rôle des enseignants-chercheurs.

Thierry Heynen indique que les exigences sont différentes par rapport à l'université, il n'y a pas de nécessité de grade à l'Esä contrairement à l'université où les enseignants ont tous le statut d'enseignant-chercheur.

Christophe Chaillou indique les différents statuts à l'université (professions, maîtres de conférences...), certains sont affiliés à des laboratoires.

Véronique Goudinoux complète en précisant que souvent ils sont affiliés à leur propre laboratoire et parfois plusieurs. Elle ajoute que pour être membre associé au laboratoire, il faut écrire présenter devant le conseil de laboratoire un texte qui précise les projets, un CV détaillé avec l'activité de recherche.

Nathalie Poisson-Cogez précise que esäLab/Recherche pourra créer ce statut de chercheur associé car certains membres de l'équipe sont déjà chercheurs associés.

Eric Prigent demande les attentes de l'Esä dans le cadre de la création de cette unité de recherche concernant le Fresnoy, qui a déjà beaucoup d'activités.

Thierry Heynen répond que la recherche à l'Esä s'appuie sur l'ensemble du territoire, avec notamment des expositions et des liens avec les doctorants dont ceux du Fresnoy, donc la proximité avec le Fresnoy semble essentielle.

La séance est clôturée à 16h05.

## Présentation d'esäLab/Recherche

**esäLab/Recherche** est l'unité de recherche de l'**esä | Dunkerque-Tourcoing**.

Elle est référencée au sein du Répertoire National des Structures de Recherche (RNSR), du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, sous le n°202224151K.

Reprenant la Charte de la Recherche de l'ANdÉA, la recherche au sein de l'**esä | Dunkerque-Tourcoing** est définie comme suit :

- *Elle n'a pas obligatoirement de prérequis techniques et technologiques. Mais elle sait donner à voir ses méthodes, ses protocoles, ses expériences, et sait en vérifier la pertinence, les questionner et les repenser.*
- *Elle reconnaît au sensible, à l'intuition, au sauvage, une immense capacité prospective — et en cela, comme toute activité créative, ne dialectise et ne sépare jamais l'intelligible et le sensible à quelque moment que ce soit de la chaîne de l'activité (du temps de production jusqu'au temps de la mise en partage de ce qui est produit).*
- *Elle puise en dehors de son champ propre une grande partie de ses ressources — et comme l'art, elle est un agencement d'éléments en provenance de la totalité des activités et des données du monde.*
- *Elle assume un rapport à l'histoire peu linéaire, et bien que capitalisant les formes et les idées du passé, connaissant les autres recherches déjà menées (au moins depuis la Renaissance et le Traité de la peinture de Léonard de Vinci) pour pouvoir y ajouter de l'inédit, elle ne présume d'aucun progrès: comme l'art, elle aide simplement l'homme à «être au monde», dans toutes les dimensions que sous-tend cette expression.*

L'objet de **esäLab/Recherche** est de traiter des relations entre Art, Sciences, Société et Nature par une recherche en création et par la création. Cette recherche nourrit la pédagogie au sein des deux sites de l'esä au travers de différents Ateliers de Recherche et Création (ARC) et Ateliers d'Initiation à la Recherche et Création (AIRC).

**esäLab/Revue** est la revue annuelle de l'unité de recherche **esäLab/Recherche**.

Elle est composée de deux parties : une partie Théma constituée d'un sujet avec appel à contributions de chercheurs extérieurs ou non à l'esä et une partie Varia constituée de textes des différents groupes de recherche de l'esä.

Conformément à la Charte de la Recherche de l'ANdÉA, **esäLab/Recherche** :

- *rassemble tous les chercheurs, artistes et théoriciens concernés par le projet défini par l'école ;*
- *travaille régulièrement avec le conseil scientifique de l'établissement ;*
- *anime la vie des formes et des idées en étant un lieu où est discuté, croisé et donc évalué ce qui est produit dans les différents « programmes de recherche » soutenus par l'établissement ;*
- *réfléchit aux différents formats et régimes de la recherche, ainsi qu'à ses définitions et méthodologies ;*

- organise les partenariats structurels (avec d'autres établissements, équipes, institutions, entreprises, etc.) en ce qui concerne la recherche.

Aujourd'hui, les différents programmes de recherche de **esäLab/Recherche** sont :

### **Surfaces Sensibles**

Surfaces Sensibles prend son nom d'une réflexion sur nos rapports ontologique et artistique à l'industrie. Cette dernière est plus que jamais remise en cause du fait de son impact majeur dans les crises écologique, politique et sanitaire. Elle marque notre monde, nos manières de penser, notre organisme. Elle se glisse dans notre quotidienneté, nos intimités et nos projections. Que devient l'humain face à un monde régi par des contraintes de production, d'accumulation et de consommation ? Ces surfaces sensibles sont nos corps à tous, les corps de toute forme de vie ou celui d'une planète (écosystème). Elles sont les multiples outils dont nous disposons pour percevoir et entrer en relation avec le monde. Révélatrices de l'invisible, de l'immensité au microscopique, saisies par l'artiste, elles deviennent productrices d'images, de son, de formes, de relations et d'espaces.

### **Paysages à rebours**

À partir de différents terrains choisis pour leurs caractéristiques spécifiques, ce programme questionne la notion de site suivant des entrées multiples : topographique, historique, géographique, sociologique, environnementale, politique, fictionnelle voire autobiographique... Ce travail d'exploration, basé sur le déplacement et l'arpentage, conduit à réaliser divers types de propositions, comme autant de lectures possibles du lieu qui sont valorisées suivant plusieurs modalités (expositions, publications, interventions in situ...). Les méthodologies adoptées sont celles de l'immersion sur des temps plus ou moins longs permettant au delà d'une première observation d'entrer en interactions directes avec ou à partir du territoire. Le travail empirique est doublé d'une approche réflexive par la mise en perspective des éléments saillants avec des apports théoriques multiples et des références artistiques plurielles. Cette imprégnation peut donner lieu à différentes typologies de "re-présentations" dont la valeur subjective et sensible est assumée.

### **Éco-École-Écho**

« Nous avons besoin de collaborations et de combinaisons inattendues prenant forme dans des tas de compost chaud » Donna J. Haraway, *Vivre avec le trouble*, Les éditions des mondes à faire, 2020. Gilles Deleuze dirait qu'il y a un devenir compost, et, biologiquement, chaque être (humain ou non-humain) y participe dans un métabolisme vital bien connu par les cultures autochtones. Mais faire compost et devenir compost par les temps qui courent est devenu un processus crucial pour panser les fractures du monde (Ferdinand). Le compostage implique de rassembler, d'agglomérer de multiples acteurs, parfois dans une structure, pour produire de la fertilité (de l'énergie) en « sympoïèse » (Haraway). En cela, le compost travaille aujourd'hui la société sur un plan métaphorique en opposition à l'épuisement impliqué par l'idéologie de la croissance. Ce programme avec ses divers composés (artistiques, sociaux, économiques, écologiques, éducatifs) tente de travailler à l'élaboration d'une certaine forme de fertilité territoriale et questionne le rôle de l'art dans cette soupe de bactéries, de champignons et de matière organique morte et vivante qu'est un territoire.

### **Les scènes à l'épreuve des arts plastiques**

Ce programme a pour objet d'interroger les liens entre les pratiques du spectacle vivant contemporaines (théâtre, création musicale, performance et danse) et le champ des arts plastiques. En quoi et de quelle manière ces pratiques scéniques renouvellent-elles les esthétiques de la performance ? Qu'en est-il des interventions de plasticiens dans les arts et le spectacle vivant ? Qu'en est-il du statut des objets scéniques lorsque ces derniers sont produits par un artiste plasticien ? Comment, en regard des pratiques performatives inscrites dans le champ de l'art contemporain, penser les pratiques chorégraphiques contemporaines quand chorégraphes et danseurs sont invités à se produire dans des structures culturelles ?

### **Art, sciences et technologies (PRIST)**

Le programme Images, sciences et technologies (PRIST) développe depuis 2015 des activités de recherche, d'exposition et d'édition sur les liens entre les arts, les sciences et les technologies dans l'objectif d'ouvrir la recherche en art aux sciences exactes et sciences humaines. Comment fonctionne le cerveau ? Qu'est-ce que l'intelligence artificielle ? Quel est notre rapport aux organismes vivants ? Comment penser le nouveau régime climatique ? Qu'est-ce que le réel ? Voici quelques-unes des questions qui traversent cet atelier ouvert à une vingtaine d'étudiants qui cheminent au voisinage de scientifiques, visitent leurs laboratoires et effectuent des séances d'expérimentation sur leurs instruments de recherche, en partenariat notamment avec la plateforme de microscopie TISBio.

### **Les sens mineurs**

Le programme "Sens mineurs" a été créé en octobre 2012 par un enseignant de l'esä, membre associé du CEAC (Université de Lille), et une historienne et théoricienne de l'art, maîtresse de conférences pour le Département Arts de l'Université de Lille. Ce programme s'est donné pour objet l'étude des sens dits mineurs (toucher, goût, odorat), tels qu'ils sont représentés ou mis en œuvre dans l'art contemporain. Construit sur un dialogue entre histoire de l'art et critique d'art, il invite des artistes et des chercheurs de l'esä, de l'Université de Lille (Sciences Humaines et Sociales et Sciences et Technologies) ou d'ailleurs à explorer tel ou tel de ses aspects faisant l'objet d'un programme annuel ou bisannuel. Il articule un séminaire, des workshops, des journées d'étude, des expositions et des publications.

### **Poétiques des flux**

Ce programme propose d'explorer les questions contemporaines liées au territoire en tant qu'espace partagé. En combinant différentes entrées d'ordre politique, sociologique, géographique, urbanistique, écologique... qui peuvent être abordées soit de façon isolée soit combinées entre elles, il s'agit de procéder à des expérimentations à travers la création d'objets plastiques sans exclusivité de modes ou de médiums (écriture textuelle ou visuelle, images fixes ou mobiles, dispositifs, œuvres pérennes ou éphémères, in situ ou transposables).

# REPÈRES POUR L'AUTOÉVALUATION DES ACTIVITÉS ET PRODUITS DE LA RECHERCHE EN ÉCOLE D'ART ET DE DESIGN

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023**  
VAGUE C

Octobre 2021





I.	INTRODUCTION.....	4
II.	COMPOSITION DE LA COMMISSION.....	5
III.	PRODUITS DE LA RECHERCHE.....	6
I.	CORPUS D'ŒUVRES, PRATIQUES ET DISPOSITIFS ARTISTIQUES.....	6
II.	PUBLICATIONS, OUVRAGES, JOURNAUX, REVUES, SÉMINAIRES DE RECHERCHE, WORKSHOPS.....	7
1.	Articles scientifiques.....	7
2.	Articles de synthèse, revues bibliographiques, notes critiques, comptes rendus scientifiques.....	8
3.	Articles publiés dans des revues professionnelles ou techniques.....	8
4.	Auteur en nom propre de monographies, catalogues et ouvrages artistiques et scientifiques, éditions critiques, traductions.....	8
5.	Direction de monographies, catalogues et ouvrages scientifiques, éditions critiques, traductions, direction de collections.....	8
6.	Contribution à des monographies, catalogues et ouvrages scientifiques, éditions critiques, traductions, chapitres d'ouvrage.....	8
7.	Thèses éditées.....	9
8.	Édition d'actes.....	9
9.	Articles publiés dans des actes de colloques.....	9
10.	Autres produits (performances, interventions artistiques, etc.) présentés dans des colloques, séminaires de recherche, journées d'études, workshops.....	9
III.	FORMES DE DISSÉMINATION DESTINÉES AUX PUBLICS.....	9
1.	Interventions dans le cadre de manifestations scientifiques, culturelles et/ou artistiques ou de débats science, art et société.....	9
2.	Ouvrages et contribution à des manuels français ou étrangers.....	9
3.	<i>E-learning</i> , <i>moocs</i> , cours multimedia, vidéos, etc.....	10
4.	Produits de vulgarisation : articles, entretiens, éditions, vidéos, radio, <i>podcasts</i> , etc.....	10
IV.	Protection de la recherche en art et design.....	10
IV.	ACTIVITES DE RECHERCHE.....	10
I.	ACTIVITÉS ÉDITORIALES EN FRANCE ET A L'ETRANGER.....	10
II.	ACTIVITÉS D'ÉVALUATION.....	11
1.	Responsabilités au sein d'instances d'évaluation, en France et à l'étranger.....	11
2.	Évaluation d'articles et d'ouvrages scientifiques.....	11
3.	Participation à des comités de suivi ou des jurys de thèse, en France et à l'étranger.....	11
III.	ACTIVITÉS D'EXPERTISE.....	11
1.	Participation à des instances de gouvernance au sein d'institutions et de consortiums (conseils scientifiques, COPIL, etc.) et à des groupes de travail.....	11
2.	Participation à des instances d'expertises ou de normalisation.....	12
3.	Participation aux instances de travail régionales, nationales et internationales.....	12
IV.	ORGANISATION DE COLLOQUES, CONGRÈS, EXPOSITIONS, MANIFESTATIONS ARTISTIQUES AUX ÉCHELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES.....	12
1.	Organisation de colloques, congrès, journées d'études, séminaires.....	12
2.	Organisation et manifestations artistiques.....	12
V.	Encadrement des étudiants en 3 <sup>ème</sup> cycle (DSRA, DSRD, pré-doctorants, doctorants).....	13
VI.	Accueil de chercheurs nationaux et internationaux.....	13
VII.	VALORISATION DE LA RECHERCHE.....	13

3.	Conventions Cifre .....	13
4.	Financements de contrats doctoraux du MESRI obtenus via des universités partenaires .....	13
5.	Contrats financés par le CNRS (GDR, IRN, Mission pour l'interdisciplinarité, aides à la publication, etc.) ou les autres organismes de recherche (CEA, INRIA, Instituts de recherche, etc.) .....	14
6.	Financements ciblés sur la recherche du ministère de la culture (appels à projets DGCA, etc.) .....	14
7.	Chaires d'enseignement et de recherche .....	14
8.	Contrats financés par des associations ou fondations de recherche .....	14
9.	Bourses de recherche .....	14
10.	Activités de transfert technologique (projets de pré maturation) .....	14
11.	Création d'entreprises ou participation à la création d'entreprises.....	14
VIII - INDICES DE RECONNAISSANCE .....		14
1.	Invitations à des congrès à l'étranger .....	14
2.	Séjours dans des institutions étrangères .....	14
3.	Responsabilités dans des sociétés savantes ou des associations de chercheurs .....	15
4.	Prix liés et autres distinctions liées à des activités de recherche .....	15
5.	Inscriptions en thèse ou diplôme de 3 <sup>ème</sup> cycle et thèses ou diplômes de 3 <sup>ème</sup> cycle soutenus.....	15

## I. INTRODUCTION

### Principes généraux

Les repères pour l'autoévaluation des produits et activités de la recherche sont destinés à aider les établissements évalués à renseigner leur dossier d'autoévaluation et à fournir aux experts des indications leur permettant de remplir leur mission d'évaluation.

La désignation des produits et activités de la recherche variant selon les communautés d'art et de design, il a été choisi d'indiquer ces activités et ces produits sous leurs diverses appellations, en considérant que chaque communauté retrouverait celle qui lui est familière et est cohérente avec la stratégie de l'établissement.

L'ordre adopté dans la déclinaison de ces produits et de ces activités de la recherche n'a pas de caractère hiérarchique.

La liste devrait être actualisée régulièrement à une fréquence (trisannuelle par exemple) laissée à l'appréciation des commissions chargées d'établir ce référentiel par sous-domaine disciplinaire ou par discipline.

Il est précisé pour chacun des produits et activités de la recherche dont la liste suit, les indices de qualité qui pourront être pris en compte dans leur évaluation par les comités d'experts du Hcéres.

### Contexte

Les activités de recherche et de sa valorisation se développent et se structurent au sein des écoles d'art et de design depuis déjà de nombreuses années. Si les formes et les degrés de structuration sont diversifiés selon les établissements, une tendance générale se confirme : la recherche est devenue un sujet central dans les écoles, tant du point de vue de la stratégie globale de l'établissement (moyens, gouvernance, etc.) que des points de vue de la formation (diplomation, organisation pédagogique, programmes doctoraux, etc.) et de l'activité de recherche et de valorisation en propre (unités de recherche, laboratoires, consortiums, recherche partenariale avec différents types d'acteurs, transferts technologiques, etc.).

Le triptyque stratégique liant étroitement le pilotage de l'établissement aux activités de formation et de recherche exige désormais une appréhension globale de la place et du rôle de cette dernière au sein des écoles, mais aussi dans son positionnement à différentes échelles (régionale, nationale, européenne et internationale) et dans divers secteurs (en art et en design et aussi dans tous les secteurs d'activité de la société). Dans ce contexte, la question du LMD et celle du statut des enseignants et chercheurs sont devenues centrales dans l'évaluation, autant de leviers pour opérer une évolution majeure des écoles d'art et de design.

Développer l'activité de recherche en propre (fondamentale et exploratoire autant qu'appliquée), faire émerger une nouvelle génération d'enseignants-chercheurs artistes et designers, au moyen notamment de la délivrance d'un doctorat par la pratique ou par le projet, conforter la place et le rôle que peuvent et doivent jouer ces écoles (tant sur le plan de la recherche que de la formation) dans la réponse aux grands défis contemporains, tels sont les enjeux majeurs pour les années à venir. Face à ces défis, il devient en effet urgent de développer davantage des projets pédagogiques et de recherche, multidisciplinaires, par exemple à l'interface entre art, design et science, au bénéfice des écoles et de leurs communautés, plus largement, de la société.

### Méthodologie

Afin que la recherche, liée à la création telle qu'elle est pratiquée dans les écoles d'art et de design françaises soit reconnue par les communautés artistiques, de design mais aussi par les communautés scientifiques à l'échelle nationale et internationale, il est important non seulement de rendre visible, de reconnaître et de valoriser officiellement ces activités, ainsi que les enseignants et les chercheurs qui les portent. Il est tout autant nécessaire de se doter d'outils et de critères permettant de les évaluer, légitimant ainsi les spécificités méthodologiques et épistémologiques propres à ce champ.

En effet il est fondamental de reconnaître que la recherche en art et en design repose sur les pratiques expérimentales propres à ces deux champs, sans exclure des recherches théoriques : les langages, les techniques, les modes de pensées, les méthodes, les vocabulaires, etc., de la création sont des composantes essentielles de ces recherches. Dans des allers et retours constants entre

pratique en art et design, réflexion théorique, démarche conceptuelle et réflexivité, celles-ci produisent des formes et des dispositifs divers, adaptés à l'objet de la recherche et en cohérence avec lui, sans se limiter à des formes écrites sinon classiques, du moins habituelles dans les productions académiques. Chaque recherche peut produire ses propres formes et appeler ses propres modes de transmission, de restitution et de valorisation. Le présent document n'entend donc pas prescrire par avance des formes et des formats.

Toutefois, si les formes de la recherche sont multiples, il convient d'apprécier leur qualité et de donner les moyens d'évaluer celles-ci. Le présent document doit permettre de qualifier les recherches et d'apprécier leur reconnaissance à l'intérieur d'une communauté de pairs, celle-ci devant être entendue largement (dans un dialogue en art, design, sciences humaines et sociales, sciences dures). Suivant l'idée que chaque recherche produit ses propres formes, notamment ses formes de transmission et de restitution, le présent document n'a pas pour vocation à dresser une hiérarchie ni une typologie a priori entre les lieux et les modes de restitution. Il revient à chaque établissement de faire apparaître et d'apprécier dans son autoévaluation les processus de discussion, de confrontation, de légitimation et de validation des recherches entreprises. Le présent document insiste en revanche sur la dimension collective de la recherche, aussi bien par la construction d'un réseau que par la mise en partage des connaissances, des méthodes et des savoir-faire, au bénéfice de la communauté.

## II. COMPOSITION DE LA COMMISSION

### • **Etablissements d'enseignement supérieur en art et design :**

- Madame Edith BUSER, adjointe au directeur de la recherche, École nationale supérieure des arts décoratifs de Paris
- Madame Corinne DISERENS, directrice de l'École nationale supérieure d'art de Paris-Cergy
- Monsieur Thomas HUOT-MARCHAND, directeur de l'Atelier National de Recherche Typographique, École nationale supérieure art et design de Nancy
- Monsieur Antoine IDIER, responsable de la recherche, École supérieure d'arts & media de Caen/Cherbourg
- Monsieur Anthony MASURE, responsable de l'Institut de Recherche en Art & Design, Haute École art et design de Genève
- Madame Frédérique PAIN, directrice de l'École nationale supérieure de création industrielle
- Monsieur Olivier PEYRICOT, directeur du pôle recherche et des éditions de la recherche, Cité du Design École supérieure d'art et de design-Saint-Étienne
- Stéphane SAUZEDDE, directeur de l'École supérieure d'art Annecy-Alpes

### • **Universitaires/CNRS :**

- Madame Anne BEYART-GESLIN, professeur en sciences de l'information et de la communication, Université Bordeaux-Montaigne
- Monsieur Denis LABORDE, directeur d'études, École des hautes études en sciences sociales
- Monsieur Vincent SORREL, réalisateur de films documentaires, maître de conférences en création artistique, Université Grenoble-Alpes
- Monsieur Olivier TOURNY, directeur de recherche en musicologie et ethnomusicologie, UMR Idemec de la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme d'Aix-en-Provence
- Monsieur Patrice VEIT, directeur de recherche émérite, ancien directeur du Centre Marc Bloch de Berlin

### • **Professionnel :**

- Madame Catherine TEXIER, directrice du FRAC-Artothèque Limousin Nouvelle-Aquitaine

### • **Doctorants :**

- Madame Ludmila POSTEL, doctorante, AMU/École supérieure d'art-Aix-en-Provence
- Madame Mawena YEHOUESSI, doctorante, Université Grenoble Alpes et Villa Arson-Université Côte d'azur.

### • **Ministère de la culture, Direction générale de la création artistique, Sous-direction emploi, enseignement supérieur et recherche :**

- Madame Solène BELLANGER, responsable de la mission recherche
- Monsieur Didier BRUNAUX, chef du bureau de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle
- Monsieur Christian-Lucien MARTIN, sous-directeur
- Madame Florence ROY, chargée de projets de la mission recherche
- Madame Sabine SCANGA, chargée de mission structuration des enseignements supérieurs

- **Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur**
- Madame Geneviève MELEY-OTHONIEL, coordination des travaux de la commission, chargée de mission scientifique, département d'évaluation des formations
- Monsieur William BERTHOMIERE, conseiller scientifique, département d'évaluation de la recherche
- Monsieur Jean-Luc CLEMENT, conseiller scientifique, département d'évaluation des établissements
- Monsieur Philippe LALITTE, conseiller scientifique, département d'évaluation de la recherche
- Monsieur Emmanuel MAHÉ, conseiller scientifique, département d'évaluation des formations
- Madame Maud QUEREYRON, chargée de projet, département d'évaluation des formations

### III. PRODUITS DE LA RECHERCHE

#### I. CORPUS D'ŒUVRES, PRATIQUES ET DISPOSITIFS ARTISTIQUES

1. Œuvres d'art : films et vidéos, photographies, installations, performances, œuvres sonores, concerts, spectacles, œuvres numériques, dessins, images, peintures, sculptures, protocoles, etc.

2. Dispositifs sensibles non considérés comme des œuvres d'art : mise en suspens de la définition comme « art » et de l'horizon de réception afférent.

3. Objets ou dispositifs ou situation sensibles, fabriqués par de la recherche en design.

4. Participation à des œuvres et autres productions sensibles dans des réalisations collectives.

5. Conception ou commissariat d'une exposition ou encore d'une programmation liée à une activité de recherche.

Conception d'une exposition ou d'un cycle de présentation d'œuvres (plastiques, performances, œuvres filmiques, documentaires, mise en scène, jeux vidéo, etc.).

6. Participation à une exposition ou à une programmation liée à une activité de recherche, diffusion de création accompagnée de son appareil critique.

Présentation d'œuvres (plastiques, performances, œuvres filmiques, œuvres sonores, documentaires, mise en scène, jeux vidéo, etc.) rendant compte d'une recherche théorique dans le cadre d'une exposition ou d'une programmation.

7. Soutenance d'un diplôme de 3<sup>ème</sup> cycle de recherche par la pratique et le projet (doctorat, diplôme supérieur de recherche en art [DSRA]).

On entend par soutenance, la présentation devant un jury d'un corpus de productions en art et/ou design et d'un appareil d'explicitation de la problématique et des produits de la recherche, le tout témoignant de l'articulation entre pratique et réflexions théoriques.

8. Preuves de concept, prototypes, démonstrateurs.

Les prototypes et démonstrateurs sont des produits de la recherche lorsqu'ils sont le support expérimental d'une activité de recherche interne à l'établissement ou effectuée dans un cadre collaboratif.

Ils doivent présenter un caractère original, et leurs indicateurs de qualité, pour qu'ils soient considérés comme des produits de la recherche, doivent constituer des avancées par rapport à l'état de l'art et du design.

Parmi les indices de qualité, on pourra apprécier en particulier l'originalité des options choisies pour leur réalisation et leurs performances, qui doivent être comparées à l'état de l'art.

9. Logiciels, matériels et outils pour la création, pour l'aide à la décision

Dans cette rubrique sont valorisées les productions informatiques (y compris graphiques, typographiques, etc.), notamment les logiciels et outils numériques créés à des fins spécifiques, dans le cadre d'un programme de recherche, et mis à disposition des communautés scientifique et artistique.

10. Bases de données, constitution de corpus, humanités numériques

Les bases de données mises à disposition du public et des chercheurs sont à prendre en compte dans cette catégorie en fonction de leur impact au sein de la communauté et à condition que ces produits soient accessibles gratuitement, sur le site de l'établissement ou sur des plateformes réservées à cet effet (TGIR Huma-Num, par exemple), et que leurs conditions d'utilisation soient clairement définies (citations de leurs auteurs, obligations de leurs utilisateurs). Les productions et constitutions de corpus font partie de cette catégorie. Les publications numériques, tels les blogs et sites de discussion critique, sont à mentionner ici.

Parmi les indices de qualité on retiendra notamment :

- la visibilité de ces produits (nombre de consultations internet, par exemple) ;
- le caractère évolutif et l'actualisation des bases de données, et leur interface collaborative ;
- l'entretien des données selon les évolutions technologiques récentes, et leur interopérabilité avec d'autres bases ;
- l'accessibilité (gratuité, téléchargement possible ou pas, simplicité du chemin d'accès, etc.) ;
- le respect des formes du débat contradictoire ;
- la distinction entre les productions destinées aux communautés scientifique et artistique, et celles à l'usage du grand public ou plus particulièrement destinées à un usage pédagogique.

#### 11. Outils de normalisation (standards)

Ce type de produits est à prendre en considération le cas échéant, notamment dans le champ du design des politiques publiques, du design de service, etc.

#### 12. Plateformes et observatoires

Les équipes de recherche créent, ou participent, à des plateformes et à des observatoires permettant d'encadrer, de pérenniser et de populariser leurs activités scientifiques.

Ces plateformes et observatoires peuvent être considérés comme des produits de la recherche à part entière lorsque leur mise en place et leur fonctionnement contribuent à valoriser l'efficacité, la visibilité et la diffusion de la recherche collective.

Les publications de sources primaires et de corpus mis à la disposition de la communauté scientifique, qui n'ont pas trouvé place dans la rubrique « Éditions critiques », sont aussi à ranger dans cette catégorie.

Parmi les indices de qualité de cette production, on retiendra :

- le degré de structuration de ces plateformes et observatoires,
- le lien avec les thématiques de recherche de l'établissement,
- l'implication des membres de l'établissement porteur ou partenaire,
- l'accessibilité des données mises à la disposition des communautés de chercheurs,
- la dimension nationale ou internationale, leur pérennité, leur ouverture, leurs originalité et leur reconnaissance par un organisme de recherche ou par les ministères chargés de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la culture (feuille de route des infrastructures de recherche, Humanum), voire par des collectivités territoriales.

## II. PUBLICATIONS, OUVRAGES, JOURNAUX, REVUES, SÉMINAIRES DE RECHERCHE, WORKSHOPS

Les indices de qualité des publications doivent être appréciés en fonction des pratiques disciplinaires et des différents domaines de recherche. En particulier, l'une des caractéristiques fortes de la recherche dans les domaines de l'art et du design réside dans l'importance de la pratique, de l'enquête de terrain et/ou de l'analyse de corpus dont les produits de la recherche rendent compte sous différentes formes plus ou moins standardisées : depuis la publication d'ouvrages de toute nature, les articles dans des revues, jusqu'aux comptes rendus d'enquêtes, en passant par les publications électroniques. Sans être équivalents, tous ces produits méritent d'être considérés avec soin et appréciés à leur juste valeur.

La publication et la traduction d'ouvrages ou d'articles en langues étrangères sont appréhendées comme l'un des indicateurs de l'effort d'internationalisation des établissements que l'évaluation devrait valoriser. Les indices de qualité de ces articles restent toutefois les mêmes que ceux énoncés précédemment : le simple fait qu'une publication soit faite dans une langue étrangère ne constitue pas en soi une présomption de qualité. Toutes les considérations de cette rubrique s'appliquent de manière identique aux revues sur support papier et aux revues dites « en ligne ».

### 1. Articles scientifiques

Un article est reconnu « scientifique », qu'il soit publié dans une revue papier ou en ligne, s'il a fait l'objet d'une évaluation par un comité de lecture, et/ou de rapports d'expertise internes, externes, nationaux ou internationaux, selon les modes de fonctionnement de la publication concernée. Si tel n'est pas le cas, même si l'article a été relu par des responsables de la revue, l'article est classé en II.3.

Les procédures d'évaluation de la revue sont donc le premier critère pour cette catégorie.

La direction de dossiers/numéros spéciaux de revue comme éditeur invité, si elle est conforme à ces procédures d'évaluation, doit être prise en compte dans cette rubrique.

Les chapitres d'ouvrages sont à classer en II.3.

Les « articles publiés dans des actes de colloque » sont à classer en C.IV.

Concernant l'impact des articles, le nombre de citations est un élément à considérer, mais cette donnée quantitative doit être utilisée avec discernement et elle ne doit pas remplacer une évaluation qualitative : l'originalité, l'aspect novateur, les ruptures théoriques et méthodologiques, les changements de paradigme,

l'ouverture de nouvelles problématiques, le contexte collaboratif de l'article sont des éléments qualitatifs à prendre en compte.

## 2. Articles de synthèse, revues bibliographiques, notes critiques, comptes rendus scientifiques

Des articles de synthèse, qui proposent une vision large d'un domaine de recherche ou un ensemble de publications sur une thématique, et des revues bibliographiques peuvent être considérés comme des produits de la recherche au même titre que les articles scientifiques. Les comptes rendus critiques de même, lorsqu'ils sont d'une ampleur suffisante (dépassant le cadre d'une recension).

Les compte rendus scientifiques sont les critiques d'ouvrages ou les notes de lecture publiées dans des revues scientifiques ou sur des sites spécialisés.

## 3. Articles publiés dans des revues professionnelles ou techniques

Les articles publiés dans des revues généralistes, ou des revues pour jeunes chercheurs, les articles à visée professionnelle ou technique ou les articles de vulgarisation, qui sont souvent commandés aux auteurs par les éditeurs, peuvent participer à la diffusion des connaissances auprès des chercheurs et des étudiants, voire faire connaître des débats théoriques en cours ou les lancer. Ils jouent un rôle dans la vie artistique et académique et à ce titre, peuvent être pris en considération, notamment quand ils sont davantage cités que d'autres.

## 4. Auteur en nom propre de monographies, catalogues et ouvrages artistiques et scientifiques, éditions critiques, traductions

La monographie demeure, en art et en design, une des principales références en matière de production de connaissances. Elle inclut les catalogues d'expositions.

Les éditions critiques sont les éditions de textes et de documents avec une introduction et un appareil critique ; les traductions scientifiques sont les traductions d'ouvrages scientifiques et de documents qu'accompagne un paratexte rédigé par le ou les traducteurs (introduction, appareil de notes, index, etc.).

Parmi les indices de qualité associés, on retiendra notamment :

- le choix de l'éditeur (universitaire, grand public, autre) ;
- la présence d'un comité éditorial ou de lecture ;
- la réception critique (dans des revues spécialisées, dans la presse quotidienne, etc.) ;
- la traduction en langue étrangère ;
- l'accessibilité en ligne ou sur des plateformes spécifiques ;
- l'obtention de prix ;
- l'obtention d'un soutien à la publication.

## 5. Direction de monographies, catalogues et ouvrages scientifiques, éditions critiques, traductions, direction de collections

La direction d'ouvrages scientifiques comprend la direction d'ouvrages collectifs placés sous la direction d'un ou plusieurs chercheurs. Elle inclut les catalogues d'exposition. Elle suppose la relecture des textes et la présentation de la thématique et des contributions.

Parmi les indices de qualité associés, on retiendra notamment :

- le choix de l'éditeur (universitaire ou grand public) ;
- la réception critique (dans des revues spécialisées, dans la presse quotidienne, etc.) ;
- la traduction en langue étrangère ;
- l'accessibilité en ligne ou sur des plateformes spécifiques ;
- l'obtention de prix ;
- l'obtention d'un soutien à la publication.

## 6. Contribution à des monographies, catalogues et ouvrages scientifiques, éditions critiques, traductions, chapitres d'ouvrage

Les chapitres d'ouvrages traitant d'une thématique de recherche et associant différents auteurs, ou les contributions à des monographies, catalogues, ouvrages scientifiques, éditions critiques ou traductions, sont des produits à prendre en compte, comparables en cela à une publication collective à plusieurs signataires. Les contributions à des dictionnaires scientifiques sont à inclure dans cette catégorie lorsqu'elles sont élaborées et au-delà de la simple notice.

## 7. Thèses éditées

Toutes les thèses, publiées et/ou déposées sur des sites réservés à cet effet, sont considérées comme des produits de la recherche. Il en va de même des mémoires et inédits d'habilitation à diriger des recherches

Les carnets de recherche inscrits sur Hypothèses.org sont à mentionner ici.

## 8. Édition d'actes

L'édition d'actes de conférences ou de colloques qui nécessitent un travail de sélection, de relecture et d'introduction est à prendre en compte. Les actes peuvent prendre des formes diverses : édition papier, édition numériques multimedia (enregistrements audio ou vidéo, photos, etc.) rendant compte des diverses formes de communications, y compris artistiques.

## 9. Articles publiés dans des actes de colloques

Les conférences inaugurales ou *keynote lectures* à l'invitation d'une université étrangère, prononcées dans une langue étrangère ou en français, qui attestent la reconnaissance internationale d'un chercheur, feront l'objet d'une mention spécifique.

Les communications dans le cadre de manifestations internationales (conférences, colloques, séminaires de recherche, etc.), et notamment dans une langue étrangère, sont appréhendées comme des indicateurs de l'effort d'internationalisation des établissements, que leur évaluation devrait valoriser. Le caractère international d'une manifestation se reconnaît dès lors qu'un minimum de 30% des intervenants et des membres du comité scientifique sont étrangers.

## 10. Autres produits (performances, interventions artistiques, etc.) présentés dans des colloques, séminaires de recherche, journées d'études, workshops

Les autres produits présentés dans des colloques, congrès ou séminaires de recherche s'efforcent de répertorier l'ensemble des communications scientifiques orales, par posters, sous forme d'installations interactives, de présentations artistiques ou de performances, qui n'ont pas fait l'objet d'une publication imprimée.

On identifie également comme des produits de la recherche les conférences invitées plénières, lorsque celles-ci ne font pas l'objet d'une publication.

## III. FORMES DE DISSÉMINATION DESTINÉES AUX PUBLICS

La double spécificité du projet scientifique et pédagogique des recherches en art s'accompagne très largement d'une présence dans la sphère publique. Les produits de la recherche ici répertoriés ont pour fonction de diffuser les résultats de la recherche et d'apporter une contribution aux débats publics en mobilisant des savoirs qui permettent de penser autrement les grands enjeux contemporains.

### 1. Interventions dans le cadre de manifestations scientifiques, culturelles et/ou artistiques ou de débats science, art et société

Sont à considérer dans cet item :

- les conférences données dans des musées, centres d'arts ou autres lieux culturels, les animations de séance de cinéma, etc.,
- les débats entre science et société (interventions dans des festivals ou autres manifestations culturelles sur des sujets de société, manifestations mettant en contact les scientifiques, les artistes et le grand public, etc.).

### 2. Ouvrages et contribution à des manuels français ou étrangers

L'implication des établissements dans la formation par la recherche passe notamment par une production scientifique spécifique prenant la forme d'ouvrages de synthèse à visée pédagogique, de manuels destinés prioritairement aux étudiants, etc.

Parmi les indices de qualité de cette production scientifique associée aux activités de formation, on prendra notamment en considération :



- la cohérence avec les thématiques des équipes de recherche,
- les dispositifs mis en place par les équipes de recherche pour assurer les échanges réciproques entre les travaux de ces équipes et la didactique (enseignement, appui à des formations de niveau master, bibliothèques spécialisées, formation des étudiants en 3<sup>ème</sup> cycle, journée d'étude ou séminaires jeunes chercheurs, etc.).

### 3. E-learning, moocs, cours multimedia, vidéos, etc.

Les E-learning, Moocs, cours multimedia, dictionnaires en ligne, rassemblent tous les supports de pédagogie disponibles en ligne et sont à mentionner lorsqu'ils sont issus d'un travail de recherche.

Parmi les indices de qualité associés, on retiendra notamment :

- la cohérence avec les thématiques des équipes de recherche,
- les dispositifs mis en place par les équipes de recherche pour assurer les échanges réciproques entre les travaux de recherche et la didactique (enseignement, appui à des formations de niveau master, bibliothèques spécialisées, formation des étudiants en 3<sup>ème</sup> cycle, journée d'étude ou séminaires jeunes chercheurs, etc.),
- le nombre des consultations en ligne et les aires géographiques des usagers des produits didactiques informatiques.

### 4. Produits de vulgarisation : articles, entretiens, éditions, vidéos, radio, podcasts, etc.

On classera ici les interventions dans les media traditionnels (émissions de radio, de télévision, opinions publiées dans la presse écrite, interviews, etc.) et les nouveaux media (vidéo en ligne, chaînes internet, podcasts, réseaux sociaux, etc.).

Parmi les indices de qualité associés, on retiendra notamment :

- l'articulation avec les recherches de l'établissement,
- l'audience.

## IV. Protection de la recherche en art et design

1. Application du Code de la Propriété Intellectuelle – CPI - (droits d'auteurs)
2. Brevets (DI, extensions, etc.)
3. Dépôt bases de données et logiciels à l'APP (Agence de Protection des Programmes)
4. Dessins et modèles
5. Dépôt de marques
6. Items placés sous licence libre (œuvres, programmes numériques, etc.). Préciser le type de licence pour chaque item (GPL, GNU, CC, etc.)

## IV. ACTIVITES DE RECHERCHE

### I. ACTIVITÉS ÉDITORIALES EN FRANCE ET A L'ETRANGER

Il importe de rendre publics les produits de la recherche en art et design, de manière à les partager avec la communauté des pairs et, plus largement, la société. Ces publications n'empruntent pas nécessairement les formats qui prévalent en sciences, mais peuvent toutefois en adopter les exigences.

Ce processus passe, en amont, par la mise en œuvre d'une validation par les pairs au sein de la communauté pour garantir la qualité des productions : toute forme de réception critique peut jouer ce rôle, par exemple, comités de lecture, direction éditoriale, curation. L'ouverture à l'international, dans toutes ses formes d'expression, est souhaitable dans ce contexte. Ces efforts permettront le développement d'indices de qualité en matière de publication de la recherche en art et en design.

En aval, la mise en partage de ces connaissances, se fera au moyen des supports traditionnels ou dans des formats propres aux écoles d'art et de design. Afin de valoriser les caractéristiques singulières de la créativité des écoles d'art et de design, l'activité peut rendre compte de connaissances issues de la production éditoriale et construites par de nouvelles formes (hybridant par exemple l'édition imprimée et le web).

L'implication dans les activités éditoriales ici répertoriées atteste un investissement au service du collectif indispensable à la régulation, à la qualité et à la visibilité des résultats de la recherche.

On distingue ici deux niveaux, les activités de direction (de revues, de collections, de série en y incluant les rédacteurs en chef et les secrétaires de rédaction), de création de revues et de conception de livres d'art, et les activités de membres (participation à des comités de lecture dans l'édition – revues, collections –, à des comités de rédaction ou comités scientifiques de revues).

Les activités éditoriales dans le cadre de sociétés savantes doivent être ventilées selon ces deux niveaux. Les responsabilités dans des sociétés savantes autres qu'éditoriales doivent être indiquées au point VIII.3.

Parmi les indices de qualité associés, on retiendra notamment :

- la qualité des supports : la notoriété des supports éditoriaux (éditeurs scientifiques, éditeurs grand public de qualité, petit éditeur spécialisé pour les collections, indices bibliométriques pour les revues),
- la qualité des procédures de sélection (comités de lecture pour les revues, rapport de lecteurs extérieurs pour les revues et pour les éditions, etc.),
- la consécration des choix (prix et distinctions obtenus par les ouvrages publiés, citations des articles, etc.),
- l'audience nationale et/ou internationale des supports.

## II. ACTIVITÉS D'ÉVALUATION

L'activité d'évaluation participe de l'affirmation de la spécificité de la recherche en art où demeure privilégiée l'évaluation par les pairs.

### 1. Responsabilités au sein d'instances d'évaluation, en France et à l'étranger

Cette rubrique valorise notamment les rapports d'étude et d'expertise réalisés à la demande d'associations ou d'administrations publiques et privées d'origine nationale, européenne ou internationale.

Seront ici répertoriés :

- la présidence ou la participation à des comités d'évaluation de l'enseignement supérieur et de la recherche attestée par la signature de rapports du Hcéres, de l'ERC, etc.,
- l'intervention comme expert ou membre auprès de l'ANR ou d'autres organismes de financement de la recherche nationaux, européens, internationaux, auprès du ministère de la culture ou de ses établissements publics dans le cadre de dispositifs de financement de projets de recherche (commission d'aide à la recherche en théorie et critique d'art du CNAP, comité de sélection des résidences « sur mesure » de l'Institut Français, comité de sélection « Recherche dans les écoles supérieures d'art et de design » de la DGCA, etc.).

Parmi les indices de qualité associés, on retiendra notamment :

- la notoriété et le rayonnement des instances concernées,
- le nombre de participations des membres de l'établissement dans les diverses instances d'évaluation de la communauté scientifique.

### 2. Évaluation d'articles et d'ouvrages scientifiques

Cette activité se traduit par des comptes rendus de lecture rédigés à l'intention des comités de rédaction des revues ou des fiches de lecture rédigées à l'intention des comités de lecture éditoriaux.

### 3. Participation à des comités de suivi ou des jurys de thèse, en France et à l'étranger

La participation des membres des équipes de recherche de l'établissement à des comités de suivi ou des jurys de thèse constitue un indice de reconnaissance de leurs compétences scientifiques, en particulier lorsqu'il s'agit d'invitations extérieures à l'établissement.

## III. ACTIVITÉS D'EXPERTISE

### 1. Participation à des instances de gouvernance au sein d'institutions et de consortiums (conseils scientifiques, COPIL, etc.) et à des groupes de travail

La participation à des conseils scientifiques ou conseils de la recherche d'organisations publiques ou privées est considérée comme une activité de recherche.

Parmi les indices de qualité associés, on retiendra notamment :

- la cohérence avec la recherche menée individuellement ou collectivement par l'expert,
- la notoriété et le rayonnement des organisations concernées,
- le nombre de participations des membres de l'établissement dans ces diverses instances.

## 2. Participation à des instances d'expertises ou de normalisation

Dans le cadre de commissariat d'expositions, de festivals, etc., les acteurs de la recherche des disciplines concernées par ce document sont fréquemment sollicités pour leur capacité d'expertise par des organisations publiques ou privées. Ces activités de conseil, de consultance et d'expertise doivent être prises en compte si elles présentent un lien avec les activités de recherches menées au sein de l'établissement ou si elles en sont le fruit et si elles sont conduites hors de tout conflit d'intérêt susceptible de mettre en cause leur impartialité.

Parmi les indices de qualité de ces activités, on retiendra :

- le niveau et la notoriété des expertises et des instances auxquelles participent et contribuent les membres de l'établissement,
- la nature et l'intensité de leur articulation avec l'activité scientifique de l'établissement.

## 3. Participation aux instances de travail régionales, nationales et internationales

Les acteurs de l'art et du design sont présents dans différentes instances de travail qui constituent autant de réseaux professionnels élargis. La participation à ces réseaux peut être prise en compte si elle présente une cohérence avec les activités de recherche menées dans l'établissement, notamment pour ce qui concerne l'évolution des contenus de la formation, le développement de l'activité scientifique de l'établissement, et le niveau de l'expertise apportée dans les instances conçues pour le développement de la filière professionnelle du champ de l'art et du design.

# IV. ORGANISATION DE COLLOQUES, CONGRÈS, EXPOSITIONS, MANIFESTATIONS ARTISTIQUES AUX ÉCHELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES

## 1. Organisation de colloques, congrès, journées d'études, séminaires

Cette rubrique valorise l'organisation de colloques nationaux ou internationaux, de journées d'étude, d'ateliers, de séminaires annuels, et d'autres manifestations scientifiques organisées par des membres de l'établissement : la participation active est attestée par la composition du comité d'organisation de la manifestation. Le personnel d'appui à la recherche qui s'est plus particulièrement investi dans l'organisation de telle ou telle manifestation doit être mentionné.

Parmi les indices de qualités associés, on retiendra notamment :

- la nature nationale ou internationale de la manifestation organisée,
- la mise en place d'un appel à propositions et les modalités de la sélection,
- la mise en place d'un comité d'organisation et d'un comité scientifique,
- le nombre de participants (pré-inscription en ligne ; audience régulière d'un séminaire, etc.),
- la publication des actes chez un éditeur scientifique ou autre.

On retiendra également l'intégration dans les thématiques de recherche de l'établissement, le degré d'implication des ses membres, y compris des personnels d'appui à la recherche, des doctorants et des étudiants en cycles de recherche, dans l'organisation de ces manifestations.

## 2. Organisation et manifestations artistiques

Cette rubrique valorise l'organisation d'expositions et de manifestations artistiques par les membres de l'établissement dans le cas où celles-ci présentent un lien avec ses activités de recherche.

Parmi les indices de qualités associés, on retiendra notamment :

- la nature nationale ou internationale de la manifestation organisée,
- la mise en place d'un appel à propositions et les modalités de la sélection,
- la mise en place d'un comité d'organisation et d'un comité scientifique,
- le nombre de participants,
- la publication d'un catalogue chez un éditeur.

On retiendra également l'intégration dans les thématiques de l'établissement, le degré d'implication des membres de l'établissement, y compris des personnels d'appui à la recherche, des étudiants en 3<sup>ème</sup> cycle de recherche, dans l'organisation de ces manifestations.

## V. Encadrement des étudiants en 3<sup>ème</sup> cycle (DSRA, DSRD, pré-doctorants, doctorants)

La formation par la recherche doit être considérée dans nos disciplines comme une activité de recherche à part entière. La formation méthodologique des étudiants en 3<sup>ème</sup> cycle et des jeunes chercheurs, l'intensité et le suivi de leur encadrement au sein de l'établissement, la recherche de financements de thèse, l'offre de séminaires, l'incitation à leur participation aux manifestations scientifiques et à l'écriture, toutes ces actions, essentielles pour maintenir une recherche dynamique, et qui mobilisent une part importante du temps d'activité des enseignants chercheurs, dépassent le simple cadre de la formation et participent à l'activité scientifique au sens large.

On distinguera en particulier les membres de l'établissement qui codirigent des doctorats et des troisièmes cycles, qu'ils soient HDR ou non HDR, inscrits en tant que tels dans le contrat de thèse.

Parmi les indices de qualité associés, on retiendra notamment :

- la qualité des étudiants en 3<sup>ème</sup> cycle, la diversité de leurs profils, leur origine géographique (dont l'accueil d'étudiants et de doctorants français et étrangers),
- les conditions de financement des cursus de 3<sup>ème</sup> cycle (contrats doctoraux, conventions Cifre, bourses, etc.),
- les thèses ou diplômes effectués en cotutelle avec des établissements étrangers,
- les structures matérielles d'accueil (mise à disposition de bureau, de matériel informatique, etc.),
- les formes d'intégration aux activités de recherche et d'enseignement.

## VI - Accueil de chercheurs nationaux et internationaux

L'accueil des artistes/designers-chercheurs, des enseignants et des chercheurs, invités ou en résidence, atteste la reconnaissance dont jouit l'établissement dans la communauté artistique et scientifique, et sa capacité à devenir un pôle d'attraction d'excellence dans son domaine.

Parmi les indices de qualité associés, on retiendra notamment :

- la qualité des artistes/designers-chercheurs, enseignants et chercheurs, la diversité de leurs profils,
- les structures matérielles d'accueil (mise à disposition de bureau, de matériel informatique, etc.),
- l'intégration aux activités de recherche et d'enseignement (implication et sollicitation des chercheurs invités pour contribuer à des manifestations organisées par l'établissement, à des séminaires, etc.),
- la durée de présence des artistes-chercheurs, enseignants et des chercheurs.

## VII. VALORISATION DE LA RECHERCHE

1. Contrats de recherche financés sur fonds publics à l'échelle régionale et nationale en réponses à des AAP (MC, ANR, CNRS, etc.), comme à l'échelle européenne (Horizon Europe, Europe Créative, etc.) et internationale.
2. Collaborations de recherche avec des acteurs socio-économiques, des acteurs culturels, et des acteurs publics (collectivités territoriales, etc.)

Dans la recherche en art et en design, l'interaction avec les différents acteurs de l'écosystème de la recherche et de l'innovation publics et privés : i) acteurs socio-économiques (entreprises, associations, etc.), ii) acteurs culturels (musées, fondations, centres d'art, etc.), iii) collectivités territoriales, s'inscrit dans le cadre d'une volonté de renforcer les relations entre l'ensemble de ces acteurs et les établissements d'enseignement supérieur.

### 3. Conventions Cifre

Les doctorats bénéficiant d'une convention Cifre sont pleinement pris en compte pour l'évaluation de l'implication de l'établissement dans la formation doctorale. L'obtention de conventions CIFRE est également un élément permettant d'apprécier les interactions avec les acteurs socio-économiques.

### 4. Financements de contrats doctoraux du MESRI obtenus via des universités partenaires

5. Contrats financés par le CNRS (GDR, IRN, Mission pour l'interdisciplinarité, aides à la publication, etc.) ou les autres organismes de recherche (CEA, INRIA, Instituts de recherche, etc.)
6. Financements ciblés sur la recherche du ministère de la culture (appels à projets DGCA, etc.)
7. Chaires d'enseignement et de recherche
8. Contrats financés par des associations ou fondations de recherche
9. Bourses de recherche

Les bourses de recherche délivrées par des organismes publics ou privés, nationaux, européens ou internationaux, à des membres des équipes de recherche de l'établissement sont pleinement pris en compte pour l'évaluation de l'attractivité de l'établissement et sa reconnaissance. On peut citer à titre d'exemple les bourses du CNAP, Fulbright, etc.

#### 10. Activités de transfert technologique (projets de pré maturation)

Les écoles d'art et de design peuvent être amenés à réaliser dans le cadre d'un projet de recherche des preuves de concept, voire des prototypes fonctionnels dont le développement peut faire l'objet de financements spécifiques (AAP prématuration, etc.).

#### 11. Création d'entreprises ou participation à la création d'entreprises

Cette activité de valorisation doit être analysée dans la durée. Il convient d'apprécier comment s'effectue l'évolution en termes d'indépendance de l'entreprise vis-à-vis de l'établissement, mais également en termes de valeur ajoutée pour l'établissement.

Dans cette rubrique « Valorisation de la recherche », sont pris en considération les contrats de recherche conclus entre l'établissement et des institutions publiques et privées (territoriales, nationales, européennes, internationales).

Afin de tenir compte de l'investissement en temps que représentent les activités de valorisation de la recherche au sein des écoles d'art et de design, on prendra en compte, dans le cadre des réponses aux AAP, le nombre de projets retenus et le nombre de projets déposés qui auront fait l'objet d'une expertise leur permettant de franchir la première étape de sélection, en tenant compte du rôle de partenaire ou de coordonnateur joué par des personnels de l'établissement.

Parmi les indices de qualité associés, on retiendra notamment :

- le nombre de conventions signées, leur durée, ainsi que leurs montants en précisant le type de partenaire,
- le montant des contrats obtenus (au niveau global du projet, au niveau propre de l'établissement),
- les effectifs engagés au sein de l'établissement,
- l'existence d'une cellule d'aide de montage aux projets au sein de, ou à l'extérieur de l'établissement,
- le nombre de projets dont l'établissement est coordonnateur et ceux dans lesquels il apparaît comme partenaire,
- la qualité et la notoriété des partenaires (nationaux, internationaux, etc.).

## VIII - INDICES DE RECONNAISSANCE

Cette rubrique permet d'apprécier le rayonnement national et international de l'établissement à travers les invitations et les distinctions nationales et internationales obtenues par ses membres.

### 1. Invitations à des congrès à l'étranger

Les conférences sur invitation sont considérées comme des activités de la recherche. On les déclinera selon différentes catégories : les conférences plénières (*keynote*), les conférences effectuées lors de sessions sur invitation, les invitations à des colloques et les séminaires.

Parmi les indices de qualité associés, on retiendra notamment :

- la reconnaissance internationale des institutions concernées,
- la portée scientifique et artistique du colloque.

### 2. Séjours dans des institutions étrangères

Les résidences de recherche et les invitations à des séjours dans des institutions étrangères sont considérées comme un indice de reconnaissance. On précisera la durée d'accueil.

Parmi les indices de qualité associés, on retiendra notamment la reconnaissance internationale des institutions concernées.

### 3. Responsabilités dans des sociétés savantes ou des associations de chercheurs

Les responsabilités au sein de sociétés savantes ou d'association de chercheurs sont considérées comme des activités relevant de la recherche et devant être prises en compte. La renommée de la société, la durée et le niveau de l'engagement sont des indicateurs de qualité.

### 4. Prix liés et autres distinctions liées à des activités de recherche

Les prix internationaux, les prix du Ministère de la Culture (Prix de thèse Valois, Prix de thèse de l'INHA, etc.), les prix des sociétés savantes (Prix de la recherche en Design, etc.) sont des critères de reconnaissance. On peut également mentionner les prix de thèses délivrés par des associations scientifiques.

### 5. Inscriptions en thèse ou diplôme de 3<sup>ème</sup> cycle et thèses ou diplômes de 3<sup>ème</sup> cycle soutenus.

*Fin du document*



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10  
[hceres.fr](http://hceres.fr)

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

La recherche dans les écoles d'art est d'abord de la recherche, et en cela partage avec les autres champs disciplinaires la définition minimale suivante : est « recherche » l'ensemble des activités menées en vue de produire et de développer des objets et des connaissances qui, mis en partage, élargiront le champ disciplinaire en question et, partant, apporteront quelque chose à la société concernée par ce champ. Cette activité est définie dans les écoles d'art par son caractère prospectif, sa tension vers l'incertitude, son ambition à conquérir des espaces inédits, et par sa capacité à diffuser et mettre en partage ses résultats.

## *La recherche dans les écoles supérieures d'art*

### *Définition générale*

La recherche dans les écoles d'art a plusieurs points de spécificité, parce que son champ de référence, l'art, est spécifique.

- ♦ Elle n'a pas obligatoirement de prérequis techniques et technologiques. Mais elle sait donner à voir ses méthodes, ses protocoles, ses expériences, et sait en vérifier la pertinence, les questionner et les repenser.
- ♦ Elle reconnaît au sensible, à l'intuition, au sauvage, une immense capacité prospective — et en cela, comme toute activité créative, ne dialectise et ne sépare jamais l'intelligible et le sensible à quelque moment que ce soit de la chaîne de l'activité (du temps de production jusqu'au temps de la mise en partage de ce qui est produit).
- ♦ Elle puise en dehors de son champ propre une grande partie de ses ressources — et comme l'art, elle est un agencement d'éléments en provenance de la totalité des activités et des données du monde.
- ♦ Elle assume un rapport à l'histoire peu linéaire, et bien que capitalisant les formes et les idées du passé, connaissant les autres recherches déjà menées (au moins depuis la Renaissance et le *Traité de la peinture* de Léonard de Vinci) pour pouvoir y ajouter de l'inédit, elle ne présume d'aucun progrès : comme l'art, elle aide simplement l'homme à « être au monde », dans toutes les dimensions que sous-tend cette expression.

### *Articulation de la recherche et de l'enseignement*

La recherche est présente à tous les niveaux de l'enseignement, avec une intensité différente, comme dans le reste de l'enseignement supérieur où les enseignant-e-s sont



des chercheurs transmettant dès le 1<sup>er</sup> cycle des connaissances et des savoir-faire directement issus du champ de leur pratique. Comme dans le reste de l'enseignement supérieur également, les trois cycles de formation aboutissant aux trois diplômes LMD intensifient progressivement la place de la recherche dans l'enseignement : si la question de la recherche apparaît en 1<sup>er</sup> cycle, c'est en 2<sup>e</sup> cycle qu'est véritablement développée « l'initiation à la recherche », et c'est en 3<sup>e</sup> cycle que les étudiant-e-s deviennent des chercheurs. Les écoles d'art ont coutume d'appeler le 1<sup>er</sup> cycle « phase programme », le 2<sup>e</sup> cycle « phase projet », le 3<sup>e</sup> cycle se constituant donc comme une « phase recherche ».

Plus spécifiquement, parce que la recherche produite dans les écoles d'art porte sur l'art et donc sur l'être au monde, il arrivera régulièrement que des étudiant-e-s, quel que soit leur niveau d'études, apparaissent comme des « concerné-e-s » de la recherche, voire comme des expert-e-s — et en tant que tels seront associé-e-s à cette recherche. Les écoles d'art ont développé des formes émancipatrices de pédagogie qui permettent de dépasser la dialectique du maître et de l'élève, et dans l'activité de recherche, il s'agit de continuer de s'appuyer sur cette puissance effective : des artistes, des designers et des théoriciens enseignants-chercheurs, des étudiants émancipés, de la recherche qui sait associer tous les individus concernés par la construction du problème sur lequel elle porte.

### *Temporalité de la recherche*

Comme l'art, la recherche exige des durées variées. Ainsi, dans les écoles d'art, nous pouvons distinguer :

- ♦ les « unités de recherche » dédiées à un problème fondamental de l'art ou du design et qui entendent créer des lieux de capitalisation des connaissances et des savoir-faire sur ce problème,
- ♦ les « programmes de recherche » inscrits dans une temporalité définie (de deux à quatre années) et qui rassemblent ponctuellement une équipe spécifique.

Les formats de l'activité de recherche (séminaires, *workshops*, résidences, expositions...), comme ceux de la pédagogie en école d'art, sont extrêmement variés et inventés en fonction de la nécessité des projets : là encore, ils s'appuient sur la capacité du champ de l'art à produire des formes et à relayer l'histoire extrêmement riche quant à la question des médiums et des formats.

Les **unités de recherche** structurent la recherche au niveau artistique et scientifique de la vie des formes et des idées, mais également à un niveau matériel et technique. Elles sont portées par une ou plusieurs écoles et sont aussi diverses que le sont les écoles d'art elles-mêmes, chacune se caractérisant par un projet qui lui est propre — projet dont les coordonnées artistiques, thématiques, esthétiques, politiques, ou encore, à l'occasion, stylistiques, sont élaborées dans le cadre de l'activité de recherche de chaque école. En ce qui concerne leur rôle dans la construction des contenus de la recherche, les unités :

- ♦ rassemblent tous les chercheurs, artistes, designers et théoriciens concernés par le projet défini par l'école ou les écoles impliquée(s);
- ♦ travaillent régulièrement avec les conseils scientifiques des établissements (selon des modalités fixées par chaque école);
- ♦ animent la vie des formes et des idées en étant un lieu où est discuté, croisé et donc évalué ce qui est produit dans les différents « programmes de recherche » soutenus par le ou les établissements;
- ♦ réfléchissent aux différents formats et régimes de la recherche, ainsi qu'à ses définitions et méthodologies;
- ♦ organisent les partenariats structurels (avec d'autres établissements, équipes, institutions, entreprises, etc.) en ce qui concernent la recherche.

S'agissant de l'aspect matériel et technique de l'activité de l'unité de recherche, et en fonction du projet, celle-ci peut se doter :

- ♦ d'espaces de travail spécifiques, qu'ils soient physiques (résidence, laboratoires, ateliers, bureaux, salles de réunion...) ou dématérialisés (plateforme, blog, forum de discussion, site internet...) — ces espaces permettent à l'activité de recherche, quelle qu'elle soit, de se tenir et de se développer *in situ*, dans les écoles d'art;
- ♦ d'un budget défini (pour l'organisation d'événements, d'éditions, pour les missions et les frais de déplacement de ses membres...);

- ♦ d'une administration et d'un service de communication et de valorisation — à la fois pour accompagner et soutenir l'activité (de la constitution des dossiers de réponses aux appels à projet jusqu'à l'organisation concrète d'événements) et pour archiver et redistribuer ce que la recherche produit.

Il est important de noter qu'en aucun cas il n'est souhaitable qu'une unité de recherche soit séparée du reste de l'école (ou des écoles) dont elle dépend. Au contraire, c'est dans les frottements incessants entre l'activité de l'unité de recherche et celle de l'école (ses artistes, ses designers, ses techniciens, ses enseignant-e-s et ses étudiant-e-s) que des formes s'inventent. Cette spécificité qui a à voir avec l'écosystème des écoles d'art est un atout pour la recherche.

Les **programmes de recherche** quant à eux sont produits pour abonder au capital des unités, mais aussi pour nourrir la pédagogie, l'activité d'un département spécifique d'une école, un événement important dans un territoire, etc.

Entre ces deux pôles (programme ponctuel et unité de recherche pérenne) et ces deux temporalités, les écoles d'art règlent le curseur de leur activité, s'appuyant sur leur permanente inventivité prospective.

### *Les acteurs de la recherche*

Les acteurs de la recherche dans les écoles supérieures d'art travaillent selon une logique d'ajustement qui privilégie la complémentarité et la mise en tension des différences. Aussi, toute personne engagée dans un processus de travail, reconnue par ses pair-e-s comme ayant une compétence suffisante, pourra participer ou porter de la recherche. Pas plus que dans le reste de leur activité, les écoles d'art ne souhaitent qu'à cet endroit soit mise en place une modélisation. Elles promeuvent un modèle ouvert, essayiste, qui permet la création d'équipes *ad hoc*, au niveau national et international, en fonction de ce qu'il est envisagé de construire. Aussi, la structuration

réglementaire de la reconnaissance par les pair-e-s tiendra compte de cette légèreté et de la fondamentale logique d'agencement qui régit le monde de l'art et du design.

Ainsi, pourront travailler ensemble des artistes, des designers, des doctorants ou enseignants-chercheurs en sciences humaines et sociales (sociologues, philosophes, historiens, ethnologues...) ou en sciences de la nature (biologistes, botanistes, physiciens...), des ingénieurs, et puis des directeurs de centres d'art et de design ou d'institutions culturelles, des commissaires d'exposition ou conservateurs de musée, mais aussi des professionnels, artisans, écrivains ou toute autre personnalité en France et à l'étranger, en capacité d'apporter quelque chose aux projets de recherche.

### *Partenariats*

La recherche dans les écoles supérieures d'art est définie et menée depuis les structures de recherche qui y sont installées, mais parce que l'art est une activité qui se nourrit de tous types d'activités humaines, elle collabore avec des chercheurs d'autres disciplines et génère des associations avec d'autres laboratoires et centres de recherche, universitaires ou non, en France et à l'étranger. Des programmes ou des unités de recherche peuvent être ainsi mis en place entre plusieurs structures, et des espaces inédits de recherche voir le jour. En cela, la recherche est le lieu ouvert des rencontres et des déplacements, mais aussi des agencements institutionnels entre écoles d'art et universités, centres de recherche et autres laboratoires.

Cependant, parce que la recherche vise toujours une augmentation de son champ référentiel propre, même en cas de recherche commune avec d'autres disciplines, *la valeur de cette recherche en art et par l'art ne saurait être déterminée en dehors du champ de l'art*. Il faut comprendre que comme pour tous les autres champs disciplinaires, la présence de partenariats ne saurait garantir la valeur d'une recherche — une recherche en philosophie

des sciences, par exemple, n'est pas d'emblée pertinente parce qu'un philosophe travaille avec une UMR CNRS de physique. Il en va de même pour la recherche menée depuis le champ de l'art ou du design.

La recherche dessine donc régulièrement de nouveaux territoires, des tiers territoires, inventés dans de multiples partenariats, à l'intersection des écoles d'art et des structures avec lesquelles elles collaborent. Mais en aucun cas l'absence de partenaires extérieurs ne peut disqualifier un projet de recherche.

### *Troisième cycle*

Certaines écoles dispensent des formations post-Master de haut niveau, sélectives et spécialisées : des 3<sup>es</sup> cycles spécifiques, sanctionnés ou non par des diplômes ou certificats d'établissement, ou des Doctorats, élaborés conjointement avec des universités.

Parce qu'après la phase « d'initiation à la recherche » en Master il est nécessaire de pouvoir poursuivre une activité à laquelle on a été initié et donc de travailler véritablement avec un *régime* de recherche, les écoles supérieures d'art développent des 3<sup>es</sup> cycles qui leur sont propres. Et comme le DNAP est un diplôme spécifique au niveau de la Licence, comme le DNSEP a le grade de Master tout en étant conduit depuis le champ de la création contemporaine, les 3<sup>es</sup> cycles s'inventent au plus près du champ référentiel qu'est le monde de l'art. C'est comme cela qu'ont été mis en place dans plusieurs écoles des DSRA et DSRD – Diplômes Supérieurs de Recherche en Art ou en Design.

Des post-diplômes existent par ailleurs dans certaines écoles depuis de nombreuses années et peuvent être des points de départ pour la mise en place de 3<sup>es</sup> cycles. Cependant, en aucun cas les 3<sup>es</sup> cycles ne visent à remplacer les post-diplômes qui sont à visée principalement professionnalisante : dispositifs resserrés sur une durée courte (un an en général) les post-diplômes s'apparentent

à des résidences de création et non plus à de la formation. À dimensions variables, ils permettent à des professionnels déjà engagés dans leur carrière de réaliser un projet en s'appuyant sur les ressources d'une école et sur son réseau artistique et culturel (logistique de production, possibilité d'exposition dans des conditions professionnelles, immersion dans les unités ou programmes de recherche...). Au contraire, le 3<sup>e</sup> cycle est proprement un cycle de formation par la recherche, venant compléter le cursus pour les diplômés de DNSEP et de Master, avec des dispositifs spécifiques à la recherche, sur des durées plus longues qui radicalisent les démarches de projet déjà à l'œuvre en DNSEP. Ces 3<sup>es</sup> cycles et leurs acteurs (artistes et théoriciens étudiants-chercheurs, encadrés par des équipes référentes) participent en plein à l'activité de recherche dans les écoles. Ils alimentent les unités de recherche et les projets ponctuels. Ils aident au développement d'une recherche spécifique par l'exemple de leur activité également spécifique — en se situant dans le prolongement de ce que les deux premiers cycles ont ouvert.

Les 3<sup>es</sup> cycles sont donc construits pour et avec de jeunes artistes, designers et théoriciens insérés dans le champ de l'art, communauté de référence pour les écoles. Ils permettent la mise en place structurelle d'un espace de recherche régi par une temporalité et un régime spécifiques. Et ce qu'ils produisent de prospectif, émancipateur et aventureux est évalué par des acteurs compétents du monde de l'art, afin le cas échéant de garantir la remise d'un diplôme d'école spécifique établi à un niveau doctorat, aujourd'hui appelé DSRA ou DSRD à la suite des DNA et DNSEP.

### *Production et évaluation de la recherche*

Ce que produit la recherche peut se nommer de manière générale, et presque systématiquement dans cet ordre, comme suit :

- ◆ l'identification d'un problème,
- ◆ le travail sur ce problème grâce à des pratiques et des outils divers,

Pour sa mise en public et son partage, la recherche menée dans les écoles d'art produit des formes très variées, choisies en fonction des projets. Ces formes (œuvres, expositions, films, événements publics, sites web, publications, conférences...) sont issues de l'histoire de l'art et de la création, mais aussi des autres champs de l'activité humaine — l'art sait utiliser des *formats* variés pour rendre compte d'un *régime* précis, celui de la recherche. Et si depuis le 16<sup>e</sup> siècle, le travail créatif a été accompagné d'une activité de recherche analytique sur l'art et à partir de l'art, les artistes ont toujours inventé la forme qui permet de diffuser au mieux leur travail de recherche, offrant à la société des résultats qui apparaissent comme de véritables excédences.

Ces sept points qui caractérisent la recherche dans les écoles supérieures d'art permettent de déduire la trame d'une organisation nationale, aujourd'hui encore à terminer d'installer institutionnellement.

- ♦ la production d'une forme (de savoir et d'expérience) permise par le travail,
- ♦ le partage de cette forme qui est diffusée et réceptionnée par les concerné-e-s par le problème,
- ♦ le constat d'un résultat, d'une résolution ou d'un déplacement du problème : *in fine*, la présence de quelque chose de plus, en excédent, par rapport à la situation de départ.

Tous les moments et toutes les dimensions de la production de la recherche peuvent être restitués, partagés et valorisés — et cela avec des formes toujours choisies *ad hoc*.

En ce qui concerne l'évaluation, la qualité de la production de la recherche est déterminée par des pair-e-s issu-e-s de la communauté de référence, en France et à l'étranger, auquel-le-s s'ajoutent les concerné-e-s par le problème traité. Comme dans les autres lieux de l'activité artistique, l'évaluation se fait de manière située, c'est-à-dire en évaluant les objets à partir de ce à quoi ils postulent.